



Résultats et leçons apprises des interventions de l'UICN en matière de REDD+ au Cameroun

Juillet 2013



PROGRAMME DE CONSERVATION DES FORETS

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de revenus
OSC	Organisations de la Société Civile
PA	Peuples Autchtones
PFN REDD & CC	Plate Forme Nationale REDD et Changement Climatique
PPA	Principes de l'approche Pro - Poor
REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation
R-PP	Readiness Proposal Project
TNS	Tri Nationale de la Sangha
TRIDOM	Tri-National Dja-Odzala-Minkebe
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
GV	Groupe Vulnérable

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	2
INTRODUCTION.....	4
1. CLIN D'ŒIL SUR LE CONTEXTE ET LA PROBLEMATIQUE.....	4
2. LES RESULTATS DU PROJET « TOWARD S PRO-POOR REDD ».....	5
2.1. Des contributions au processus REDD+.....	5
2.1.1. La préparation d'une base documentaire pour le processus national REDD+.....	6
2.1.2. L'engagement de la société civile dans le processus national REDD+.....	6
2.1.3. La mobilisation des femmes et l'intégration du Genre dans le processus national REDD+.....	6
2.1.4. La mobilisation et l'engagement des Peuples Autochtones (PA).....	6
2.1.5. L'engagement du projet avec les institutions nationales de la REDD, notamment le MINEPDED.....	6
2.1.6. Le renforcement du cadre de collaboration pour la REDD+.....	6
2.1.7. Une meilleure compréhension des subtilités de la gouvernance forestière.....	7
3. DES LEÇONS APPRISES.....	7
3.1. Garantir la participation en impliquant les groupes vulnérables et les autres communautés dépendantes de la forêt.....	7
3.2. Avoir des objectifs sociaux pour le développement d'une stratégie nationale REDD+ fondée sur des réformes coordonnées.....	8
3.3. Développer des expériences pilotes pour assurer un partage équitable et transparent des bénéfices.....	8
3.4. Améliorer les principes de l'Approche Pro-Poor (PPA).....	8
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	9

INTRODUCTION

Le projet « *Towards Pro-Poor REDD* » est mis en œuvre dans 05 pays notamment le Cameroun, le Ghana, l'Uganda, le Guatemala et l'Indonésie répartis dans trois continents, l'Afrique, l'Amérique Centrale et l'Asie. Il cible 03 principales composantes à savoir: (i) la synergie entre le mécanisme pro poor-REDD et la bonne gouvernance ; (ii) les liens entre le niveau local et le niveau national dans le processus REDD; (iii) les informations et les moyens de communications nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+. Ce projet, financé par le Royal Danish Ministry of Foreign Affairs (DANIDA) a été exécuté par l'UICN de 2009 à 2013.

Au Cameroun, il a mis un accent sur le dialogue multi acteurs, la production des données et des connaissances nécessaires pour le processus de développement de la stratégie nationale REDD+, les liens et les connections entre le niveau local et national. Le projet vise l'amélioration des moyens de subsistance des communautés dépendantes des forêts, la protection de leurs droits vis-à-vis des ressources forestières, leur participation et leur implication dans le processus de décision sur la REDD+, l'amélioration de leur droit à être informés et consultés afin de s'assurer que leurs intérêts sont pris en compte dans le processus REDD+.

Ce projet, tout en s'appuyant sur le contexte national camerounais relatif à la gestion des ressources naturelles et sur les activités déjà menées, voudrait faciliter :

- une prise en compte des conditions préalables relatives aux réformes multisectorielles, à l'implication des groupes vulnérables et des communautés locales, ainsi qu'au renforcement de capacités sur le développement et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ ;
- l'adoption des mesures de sauvegarde sociales et environnementales qui garantissent que la REDD+ ne constitue pas un fardeau supplémentaire pour les populations pauvres tributaires des ressources naturelles ;
- le processus national REDD+ se développe sur la base des principes de participation, d'inclusion et d'équité, plus particulièrement pour les couches vulnérables.

1. CLIN D'ŒIL SUR LE CONTEXTE ET LA PROBLEMATIQUE

Les dispositions de la réglementation forestière au Cameroun consacrent l'hégémonie de l'Etat sur toutes les terres. Le droit coutumier existe de fait. Le système légal et le système coutumier se superposent sur le terrain. Cette situation conduit à des conflits entre l'usage coutumier et l'allocation des concessions forestières par l'Etat. Les efforts d'amélioration de ce dispositif légal à travers la loi forestière de 1994 ont été entrepris. Cette loi a favorisé l'implication des collectivités locales et des municipalités à la gestion des ressources forestières. Il y a désormais l'existence des Forêts Communautaires (FC), des forêts communales et des Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC) pour la chasse. Par ailleurs, le plan de zonage a été réalisé dans la partie Sud-est du pays. Celui-ci a été exécuté sans une consultation suffisante des populations locales. Il divise le territoire forestier en domaine forestier permanent ou domaine privé de l'Etat et domaine forestier non permanent où s'exerce le droit d'usage et peuvent se développer les FC.

La législation forestière de 1994 a également entrepris un processus de promotion de la gouvernance, à travers la mise en place des approches et des instruments participatifs de gestion. Ainsi, des structures sont mandatées pour exercer les compétences transférées aux communautés villageoises à la fois sur la ressource biophysique et sur les avantages financiers qui en résultent. Pour la création d'une forêt communautaire par exemple, les membres de la communauté bénéficiaire doivent s'organiser sous forme de «personne morale». Pour les autres systèmes (à l'instar des Comités de Gestion des Redevances Forestières), les membres sont représentatifs de la chaîne des acteurs concernés par la gestion des Ressources. Celle-ci comporte les responsables administratifs et communaux, les exploitants forestiers, des membres de la communauté, etc. Il faut noter cependant que,



Définition d'une démocratie participative effective et efficace : les enseignements du cadre de collaboration multi-acteurs du processus REDD au Cameroun

Le principe de la démocratie participative est considéré comme fondamental dans le processus REDD, toutefois son contenu n'est pas clairement précisé.

La plateforme préfigure ce que peut être réellement et utilement ce contenu. A ce jour, celui-ci reposerait sur trois éléments principaux :

1. La reconnaissance officielle des partenaires tout spécialement les OSC, les femmes, le PA et le secteur privé ;
2. L'institutionnalisation de cette reconnaissance i. e en l'état la création d'un organe spécifique (voir encadré 2 : Encadré sur le processus de création de l'organe de représentation des partenaires), sa participation obligatoire et programmée dans le processus de prise de décision, la formation et le financement de cette participation ;
3. La formulation des plaidoyers et leur prise en considération par les autorités publiques et inter étatiques.

Le fonctionnement à venir de cette plateforme permettra de compléter les éléments constitutifs d'une démocratie participative efficiente

dans la majorité de ces comités de gestion des Redevances forestières, les communautés locales sont faiblement représentées et leurs véritables besoins sont très peu pris en compte.

Au Cameroun, il existe un Fonds Spécial d'Équipement et d'intervention Intercommunale (FEICOM). C'est un Établissement Public doté de personnalité juridique et d'une autonomie financière, qui est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et sous la tutelle financière du Ministère de l'Économie et des Finances. Il a pour but la rationalisation de la répartition des fonds issus de l'exploitation forestière et reversés aux collectivités locales et communautés villageoises.

Au demeurant, l'analyse SWOT des processus de participation et de partage des bénéfices dans la gestion des ressources forestières, présente des aspects positifs et négatifs. Sur les aspects positifs, on note une amélioration de la collaboration, de la communication et la subsidiarité dans la gestion des ressources forestières entre les différents acteurs. Cette organisation a favorisé le développement des infrastructures de base au niveau de certaines localités. Il faut cependant relever que ces processus sont le produit des lois et des ordonnances officielles et non des initiatives locales qui se sont développées au sein des sociétés qu'elles représentent. Par conséquent, les institutions / comités mis en place ne sont pas organiquement enracinés dans l'organisation collective des sociétés forestières sur lesquelles elles ont été greffées. Il est ainsi observé une faible/absence de suivi de l'utilisation des fonds au niveau local et une faible contribution de ces fonds à la réduction de la pauvreté. En outre, différents types de conflits existent entre les communautés, sur la propriété et le contrôle des terres et des forêts, le contrôle des recettes et la sélection des projets. La synergie des interventions fait défaut et le système a été confisqué à la fois par les élites locales et les acteurs de niveau intermédiaire. Ceux-ci ont transformé le processus en une source de prédation et d'accumulation des bénéfices individuels.

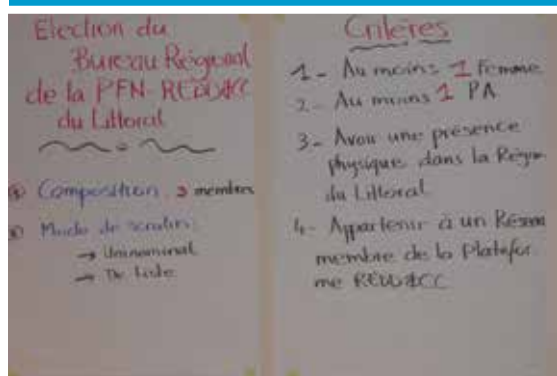
Sur le plan institutionnel, les secteurs de l'environnement et de la forêt sont gérés par deux ministères différents: le MINEPDED, en charge du secteur de l'environnement et du développement durable et le MINFOF, en charge de l'ensemble du secteur forestier. En ce qui concerne les changements climatiques et les questions REDD, le MINEPDED est le ministère qui représente le Gouvernement du Cameroun au niveau de la CCNUCC, et est considéré comme le Ministère technique et opérationnel qui va exécuter la plupart des stratégies d'adaptation et d'atténuation.

En ce qui concerne le processus REDD+, des défis importants sont à relever pour la gouvernance forestière au Cameroun. Un constat évident est que le modèle de gouvernance participatif des forêts prévu par la loi forestière qui semble fournir un point d'entrée pour la mise en œuvre de la REDD+ au niveau local n'a pas réussi à produire les objectifs de développement locaux ciblés. Il était à cet effet nécessaire de promouvoir une approche pro-poor de la REDD+ au Cameroun. Cette initiative entreprise par l'UICN, dans le cadre du projet « Towards Pro Poor REDD+ », se concentre au Cameroun dans la région de l'Est, principalement dans les paysages du TNS et du TRIDOM (Tri-national Dja-Odzala-Minkébé). Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'UICN a tissé d'importants liens institutionnels avec les instances gouvernementales chargées de l'implémentation de la REDD+. Par ailleurs, l'UICN a renforcé son partenariat avec les membres de la société civile, les bailleurs et les autres partenaires techniques afin de coordonner au mieux ses activités avec le processus en cours.

2. LES RESULTATS DU PROJET « TOWARD S PRO-POOR REDD »

2.1. Des contributions au processus REDD+

L'intervention de l'UICN à travers le projet s'est faite aux niveaux local et national. Ces appuis ont porté sur les aspects techniques (formation, études, rapportage, sensibilisation, etc.), financiers, institutionnels et sociaux.



2.1.1. La préparation d'une base documentaire pour le processus national REDD+

Le projet a apporté un appui technique et financier au processus REDD+ à travers la réalisation d'un certain nombre d'études portant sur :

- L'analyse de la participation des groupes vulnérables ;
- Les causes de déforestation au Cameroun (TNS et TRIDOM) ;
- L'analyse participative de la gouvernance forestière dans la perspective REDD+ ;
- L'analyse des mécanismes de partage des bénéfices ;
- L'analyse de la dépendance des communautés vis-à-vis des ressources naturelles ;
- Les options stratégiques d'investissement dans le cadre de la stratégie nationale REDD+.

2.1.2. L'engagement de la société civile dans le processus national REDD+

La société civile aux idéologies diversifiées a été mobilisée et s'est organisée autour d'une Plateforme Nationale REDD et Changement Climatique. Cette plateforme est constituée de plusieurs organisations dont celles des femmes et des peuples autochtones. Ses démembrements ont été mis en place au niveau des régions et s'étendent jusque dans les villages en passant par les communes. Cette plateforme sert d'interface entre le gouvernement et la société civile. Grâce à l'appui institutionnel du projet Towards Pro Poor REDD à cette plateforme, elle a pu prendre activement part à toutes les rencontres organisées dans le cadre de l'élaboration du R-PP et publié une position de la société civile sur le processus en vue de soutenir le Gouvernement dans son action.

2.1.3. La mobilisation des femmes et l'intégration du Genre dans le processus national REDD+

- Au moins 30 organisations sensibles au genre ont été formées, sont engagées et influencent les débats sur la REDD+ au Cameroun ;
- 30 représentants des administrations et 30 des OSC ont été formés sur les questions de Genre en lien avec la REDD+ ;
- 2 sessions de formations nationales ont été organisées à la faveur des femmes et des représentants des administrations ;
- 1 feuille de route pour l'intégration du Genre dans le processus REDD+ a été élaborée ;
- Les femmes ont contribué à la révision de la loi forestière par la production et la transmission à l'Administration forestière des propositions concrètes de prise en compte du genre dans la nouvelle loi forestière en cours d'élaboration.

2.1.4. La mobilisation et l'engagement des Peuples Autochtones (PA)

L'appui financier et technique a permis de favoriser la prise en compte des minorités et de renforcer leurs capacités. C'est ainsi que les PA et les réseaux d'organisation des PA ont été formés sur la REDD. Ils contribuent au processus national REDD+ à travers la PFN REDD & CC. Par ailleurs, avec l'appui du projet Towards Pro Poor et des autres organisations de promotion de leurs droits, ils ont contribué à la révision de la loi forestière à travers l'élaboration de propositions visant à améliorer leur prise en compte dans la nouvelle loi forestière.

2.1.5. L'engagement du projet avec les institutions nationales de la REDD, notamment le MINEPDED

- Un appui technique et financier a été apporté au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour la préparation, le lancement et la construction du R-PP du Cameroun ;
- la conceptualisation du Secrétariat Technique REDD et l'appui à la rédaction du décret de création du comité de pilotage REDD.

2.1.6. Le renforcement du cadre de collaboration pour la REDD+

- Les activités menées dans le cadre de ce projet ont permis le renforcement des partenariats entre l'UICN et la société civile, les bailleurs de fonds et les autres partenaires techniques ;

Processus de création de l'organe de représentation des partenaires

Au regard de notre expérience, concernant la mise en place d'une plate forme REDD et Changement climatique, la création d'un organe de représentation véritable et utile des partenaires nécessite de :

1. identifier toutes les organisations de la société civile concernées par la thématique objet de l'activité de l'organe de représentation
2. regrouper ces OSC par réseau sous thématique (pour la REDD : FC, Mangroves, Femme, CC, PA, Jeune, Chefs traditionnels...)
3. structurer ces réseaux sous thématiques
4. sensibiliser et former le gouvernement, la société civile et le secteur privé sur le principe de démocratie participative et son institutionnalisation via l'organe de représentation des partenaires.
5. mettre en place l'organe de représentation des partenaires avec :
 - a. une coordination nationale composée d'au plus trois réseaux ;
 - b. une charte de fonctionnement élaborée par les partenaires ;
 - c. des démembrements au niveau des régions, des communes et des villages.
6. signer une convention de collaboration entre l'organe de représentation des partenaires et le ministère en charge de la thématique
7. élaborer par elle-même, un programme d'implication des OSC du pays concerné en vue des différents appuis à solliciter auprès des bailleurs

N.B : Les membres de la coordination nationale et des différents démembrements de l'organe de représentation des partenaires sont élus au cours des ateliers de mise en place des instances dirigeantes. Chaque liste électorale présentée obéit aux critères de sélection suivants : au moins un réseau de PA et de femmes par liste.

- Ces partenariats créent des conditions favorables pour une meilleure coordination des activités menées dans le cadre du processus REDD+.

2.1.7. Une meilleure compréhension des subtilités de la gouvernance forestière

Les travaux et les études conduits par ce projet ont permis d'améliorer les connaissances sur l'agencement des différentes catégories d'utilisation des terres par les peuples autochtones au niveau des concessions forestières, des forêts communautaires, des zones de chasse communautaires, sur les droits fonciers et sur les changements du couvert forestier.

Par ailleurs, le fonctionnement des mécanismes de partage des bénéfices actuels liés à la gestion des ressources forestières, leur niveau d'intervention, leur équité vis-à-vis des groupes vulnérables tels que les femmes et les PA ont été mieux appréhendés.

Il faut aussi noter que le niveau de dépendance des communautés locales aux forêts, leurs modes de gestion actuels, leurs besoins en renforcement des capacités et leur engagement dans le processus REDD ont été mieux compris.

3. DES LEÇONS APPRIS

Le but du projet Towards Pro Poor REDD était de s'assurer que les stratégies post 2012 d'atténuation des changements climatiques et de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts sont développées sur la base des processus coordonnés de réforme de gouvernance forestière, et sont en droite ligne avec des stratégies de réduction de la pauvreté.

Sa mise en œuvre a permis de tester un certain nombre de principes fondamentaux pouvant favoriser la prise en compte des groupes vulnérables et les plus pauvres dans le processus de REDD+, il s'agit des sept Principes de l'Approche Pro-Poor :

3.1. Garantir la participation en impliquant les groupes vulnérables et les autres communautés dépendantes de la forêt

Un aspect important dans le processus REDD et qui mérite d'être amélioré est la participation. Il faut identifier et connaître tous les groupes d'acteurs à prendre en compte, quel est le rôle et l'importance de chacun par rapport au processus, quelles capacités disposent chacun de ces groupes. Ceci permet de poser les bases d'une appropriation et d'une implication efficace de toutes les parties prenantes au processus. Plus particulièrement des populations vulnérables à la faveur desquelles il faudrait :

- fournir un cadre institutionnel clair qui facilite leur participation;
- investir dans le renforcement des capacités juridiques et le soutien technique;
- développer des processus qui favorisent la réduction des obstacles dans la tenure et la participation;
- renforcer leur structuration;
- organiser des activités de restitution dans les communautés ;
- améliorer leur représentation au niveau du Comité National REDD+ ;
- développer les actions de discrimination positive permettant d'accéder aux postes de prise de décision.

En outre pour l'ensemble des acteurs, il faudrait :

- élaborer un plan de communication adéquat et assurer sa mise en œuvre ;
- financer les activités de communication à la base (en langue locale) ;
- réaliser une étude/enquête sur les besoins et canaux de communication accessibles aux différents acteurs locaux/OSC ;
- développer les canaux et outils de communication adaptés ;
- engager un processus d'information et de sensibilisation avec les Chefs Traditionnels.



Définition de la description de la notion de prise en compte de décisions : cas de la plateforme nationale REDD et Changement climatique du Cameroun

On constate que la création de la plateforme nationale REDD et changement climatique (PFN REDD et CC) au Cameroun a abouti de manière spécifique via le plaidoyer à la prise en considération des besoins des PA et des femmes dans le R-PP. On peut citer :

- La reconnaissance de la vulnérabilité des femmes et des PA face au changement climatique ;
- La reconnaissance des droits importants des femmes et des PA ;
- L'institutionnalisation de la représentation des femmes et des PA dans les organes de gestion de la REDD ;
- Le renforcement des capacités et les financements prévus pour leurs participations à ce processus.

Sans chercher à qualifier la portée du plaidoyer de la plateforme REDD et CC, on peut considérer que ces éléments ont une portée.

3.2. Avoir des objectifs sociaux pour le développement d'une stratégie nationale REDD+ fondée sur des réformes coordonnées

Il est question d'adapter la réglementation au contexte national par la transcription des réalités locales dans les textes. Il s'agit de prendre en compte les questions liées à la pauvreté, au sexe, aux moyens de subsistance, à la culture et même aux changements climatiques. Veiller à ce que cette réglementation reformulée soit appliquée en vue de créer des conditions propices et adaptées à l'obtention des impacts sociaux favorables pour le mécanisme REDD+. Pour y parvenir il faudrait :

- soutenir la mise en œuvre par une bonne gouvernance et des institutions appropriées à des niveaux multiples ;
- utiliser une intervention directe ciblée des renforcements des capacités ;
- engager les réformes qui sécurisent les droits de tenure foncière et forestière des communautés locales et autochtones ;
- appuyer l'implication des populations vulnérables dans les réformes en cours ;
- engager un processus d'analyse de la vulnérabilité des populations sensibles au changement climatique, qui va permettre de soutenir des actions ciblées pour ces groupes ;
- promouvoir les AGR qui participent à la conservation et à la restauration des écosystèmes naturels ;
- financer les activités d'adaptation au changement climatique en fonction des zones agro écologiques ;
- valoriser le savoir local, favorable à l'utilisation durable des ressources naturelles.

3.3. Développer des expériences pilotes pour assurer un partage équitable et transparent des bénéfices

Il s'agit de mettre en place des mécanismes de gouvernance forestière appropriés pour améliorer la gestion des ressources forestières et augmenter les revenus des pauvres. Pour ce faire, il faut :

- étendre les études sur les mécanismes de partage des bénéfices à plusieurs sites ;
- accompagner le processus de mise en place d'un mécanisme qui garantit le partage équitable des bénéfices liés à la REDD+ ;
- engager le secteur privé à travailler avec les programmes publics par le biais d'un cadre législatif favorable ;
- développer et mettre en œuvre des activités pilotes au bénéfice des communautés vulnérables, puis assurer la valorisation des leçons apprises dans le cadre de la stratégie nationale ;
- multiplier les projets pilotes/tests sur les groupes vulnérables et dans toutes les zones écologiques du Cameroun ;
- mener l'étude sur la dépendance à la ressource dans tous les projets pilotes.

3.4. Améliorer les principes de l'Approche Pro-Poor (PPA)

La finalité du projet a été l'intégration des 07 principes de l'Approche Pro-Poor dans la stratégie nationale REDD+ du Cameroun. Leur expérimentation au cours de cette première phase du projet a permis d'identifier quelques faiblesses et manquements, en relation avec le contexte camerounais. Ainsi, de l'avis des acteurs du processus REDD au Cameroun, certaines améliorations sont nécessaires pour les rendre d'avantage favorable aux pauvres.

Tableau 1 : Proposition d'amélioration des principes de l'Approche Pro-Poor

Principes PPA	Propositions d'amélioration
1. Veiller à ce que les groupes vulnérables soient informés, consultés et participent à la prise de décisions à tous les niveaux et étapes du processus REDD+, dans un environnement favorable	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Veiller au renforcement institutionnel des groupes vulnérables, à l'appui technique et financier des GV ▶ Informer et sensibiliser au niveau local ▶ Développer des approches de «discrimination positive» pour assurer l'accès des GV au processus de prise de décisions



Quatre étapes essentielles pour faire le plaidoyer en vue de la prise en compte des droits des groupes vulnérables dans les processus politiques de gestion durable des ressources naturelles

1. Réaliser un état des lieux du processus pour ressortir les gaps en ce qui concerne le niveau de prise en compte des droits et intérêts des groupes vulnérables dans le processus ;
2. Travailler avec les groupes d'acteurs organisés et influents, pour renforcer leurs capacités en matière de plaidoyer et favoriser une bonne appropriation des enjeux et de défis liées à ces processus ;
3. Accompagner ces groupes dans la production et la diffusion des notes de politique et ou des notes de position au niveau des décideurs, des réunions stratégiques, des hommes politiques et des médias clés ;
4. Accompagner ces groupes d'influence dans le suivi de la prise en compte effective de leurs préoccupations dans ces processus politiques.

Principes PPA	Propositions d'amélioration
2. Garantir les droits et l'accès aux informations sur les processus et les résultats de la REDD+, y compris les impacts positifs et négatifs sur l'environnement et les moyens de subsistance des communautés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer et mettre en œuvre un plan de communication approprié ▶ Soutenir l'activité de communication au niveau local ▶ Mener des études de base sur les besoins de communication et canaux de communication accessibles de différents acteurs locaux ▶ Développer des outils et canaux de communication appropriés
3. Clarifier et sécuriser les droits des groupes vulnérables sur les ressources	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Étendre les activités dans toutes les zones agro-écologiques du Cameroun; ▶ Soutenir les activités de communication et de sensibilisation ▶ Mener des études sur la dépendance des communautés sur les ressources forestières dans tout le pays ▶ Poursuivre le plaidoyer ▶ Soutenir la participation des CV dans les processus de réforme politique
4. Assurer un partage équitable et transparent des bénéfices et des responsabilités verticalement et horizontalement, avec une attention particulière aux groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mener une étude exhaustive sur le partage des bénéfices liés à la gestion des ressources naturelles, et utiliser les résultats pour la stratégie nationale ▶ Organiser les voyages d'échanges entre les communautés ▶ Capitaliser les expériences des autres pays
5. Construire sur la compréhension de la nature et de l'étendue de la dépendance de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mener des études dans tous les sites et se baser dessus pour identifier l'indicateur de la dépendance des communautés sur les ressources forestières ▶ Mener l'étude sur la vulnérabilité des populations locales au changement climatique
6. Renforcer la résilience des moyens de subsistance vulnérables à travers la conservation et la restauration des écosystèmes naturels et la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Apporter des appuis aux projets pilotes utilisant des stratégies de gestion durable telles que l'agroforesterie, et l'agro-écologie ▶ Promouvoir des activités génératrices de revenus qui contribuent à la conservation et à la restauration des écosystèmes naturels ▶ Soutenir les activités pilotes sur l'adaptation climatique dans les différentes zones agro-écologiques
7. Reconnaître et intégrer les pratiques et valeurs coutumières dans la conception et la mise en œuvre des activités de REDD+	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mener des études de base pour mieux comprendre l'influence des pratiques coutumières et des valeurs dans le processus REDD+ et les capitaliser dans ledit processus au Cameroun ▶ Sur la base de cette étude, engager un processus d'information et de sensibilisation des chefs traditionnels

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'une des forces du projet Pro Poor REDD aura été sa capacité à s'adapter au contexte national. Ce qui lui a permis de répondre aux besoins pressants en ce qui concerne le processus à des moments cruciaux. L'avancée de manière spectaculaire du processus REDD+ au Cameroun est une illustration de cette stratégie. Dans la mesure où le projet a œuvré pour rendre le processus REDD+ favorable aux populations pauvres et vulnérables, il y a lieu de renforcer certaines actions. A cet effet, dans la deuxième phase du projet, il faudrait :

- avoir une cartographie de la pauvreté au niveau des sites pilotes. La boîte à outils pauvreté – forêts (Tool Kit) a été appliquée dans 2 communautés seulement ;
- étendre l'application de cet outil dans plusieurs communautés et sites ;
- tirer les leçons et envisager sa systématisation pour le processus de cartographie de la pauvreté ;
- appuyer le Ministère dans le processus de développement d'un mécanisme de partage de bénéfices liés à la REDD+ ;
- poursuivre le processus de production et de dissémination des connaissances pour accompagner l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
- accompagner le processus de structuration des organisations des OSC sur la REDD+ ;
- mieux cibler les actions concrètes en faveur des catégories d'acteurs les plus touchées.

Par ailleurs, le Cameroun a engagé plusieurs réformes (loi forestière, loi-cadre sur l'environnement, réforme foncière, etc.), cela ouvre le champ pour des actions en vue d'influencer un certain nombre de dispositions, dans la perspective REDD+, et dans le sens de la prise en compte des droits des populations vulnérables.



Pour plus d'informations, contactez :

Chantal WANDJA EDOA

chantal.wandja@iucn.org

Rémi JIAGHO

remi.jiagho@iucn.org

Leonard USONGO

leonard.usongo@iucn.org

Mary NYUYINWI

mnyuyinwi@gmail.com

Philippe KARPE

philippe.karpe@cirad.fr

**UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION
DE LA NATURE**

PROJET TOWARDS PRO-POOR REDD

PROGRAMME CAMEROUN

BP : 5506 Yaoundé - Bastos

Tél : (237) 22 21 64 96

Fax : (237) 22 21 64 97

E-mail : cameroun@iucn.org

Site web : [www.iucn.org/fr/propos/union/
secretariat/bureaux/paco/cameroun/](http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/)



Danish
International
Development Agency
DANIDA

